Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 12 (1874)

Heft: 46

Artikel: Lausanne, 14 novembre 1874

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182929

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PEREX EDEC E.'A BEODENENE':

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

AVIS

Les nouveaux abonnés pour l'ANNÉE 1875 recevront le journal gratuitement d'ici au 31 décembre 1874.

Lausanne, 14 novembre 1874.

Les quelques lignes que nous avons publiées sur le phylloxera nous ont valu un article de M. le Dr F., publié dans notre précédent numéro, et donnant, au point de vue statistique, des détails très intéressants sur les vignes de Pregny. Nous connaissons maintenant les divers points d'attaque, ainsi que le nombre des morts et des mourants, dans ce parchet devenu célèbre par les fréquentes visites des pères de la science.

Une autre communication nous a été faite par M. le président de la Société vaudoise de viticulture, de Lavaux, affirmant que M. Michaud n'a jamais dit ce que nous avons avancé. Le passage existe cependant dans son rapport, et une lettre toute récente adressée par M. Michaud au Journal de Genève, vient de le confirmer.

Les bons vignerons s'inquiètent, du reste, fort peu du petit insecte, car, après tout le bruit qu'on a fait autour de lui, après toutes les conférences et les études auxquelles on s'est livré, on est arrivé à dire ce que nous avons dit : c'est qu'une culture soignée vaut mieux que toute la pharmacie conseillée à l'origine, et qui rendait le remède pire que le mal.

En effet, les diverses correspondances adressées aux journaux à la suite du Congrès viticole de Montpellier, viennent, les unes après les autres, se ranger à cette opinion.

M. Demole, l'un des délégués de la Confédération au Congrès, écrivait, il y a quelques jours, au Journal de Genève, une lettre qui conclut en ces termes, après avoir passé en revue les divers essais tentés contre le phylloxera: « Nous n'en rapportons » pas moins l'affirmation d'un fait nouveau; c'est » qu'il nous a été fourni la preuve, non pas que la

- » vigne pourra vivre indéfiniment avec le phylloxera,
- » mais qu'elle a vécu ces trois dernières années » avec ce parasite sans en être affectée. »

Un autre membre du Congrès disait l'autre jour

avoir entendu répéter en patois, par deux vignerons français, l'un du Midi, l'autre de la Bourgogne, exactement le proverbe que nous avons cité dans notre premier article. Enfin, un correspondant de l'Estafette, qui nous paraît trop bien renseigné pour être étranger au Congrès de Montpellier, réduit tout le bagage chimique des premiers jours à de la simple urine de vache. De là la conclusion qu'en pareille matière le bon sens pratique de nos vignerons est le meilleur des préservatifs.

Une course à travers le Café du Grand-Pont.

Entrons dans un café. C'est aujourd'hui dimanche. A. DE MUSSET.

Combien il faut peu de chose parfois pour bouleverser toute l'économie d'une nation, sa religion,
ses mœurs et son esprit! Qu'un petit corpuscule
gros comme un grain de poussière, — un œuf de
phyllexera, — nous arrive sur l'aile d'un vent
d'orage, et voilà toutes nos vignes détruites! les
bords du Léman sont tout en houblonnières, et le
peuple vaudois s'adonne à la bière; son esprit
s'engourdit, sa langue devient épaisse, son sommeil
lourd, son ivresse nuageuse. La bière fait l'homme
morose et fumeur, l'eau-de-vie le fait mauvais, le
vin le rend gai; gai, c'est-à-dire bon, confiant, sans
envie. La Grèce de Périclès n'aurait pas été avec la
bière et l'eau-de-vie.

Un pauvre Arménien tenait, à Paris, une misérable boutique où il débitait des tasses de café, quand Procope eut l'idée de créer un vaste et riche établissement pour la vente de cette liqueur nouvelle. Cet Arménien, chassé lui aussi par l'orage, changeait complètement la France avec une petite tasse de café; il donnait à la presse une importance qu'elle n'aurait jamais eue sans lui; nous ne saurions supprimer les cafés sans supprimer du même coup les quatre cinquièmes des journaux..... Ce pauvre diable d'Arménien au bonnet pointu a simplement rétabli le forum des peuples latins.

Lausanne serait en pleine révolution si les cafés y restaient fermés trois jours durant, ou bien Lau-